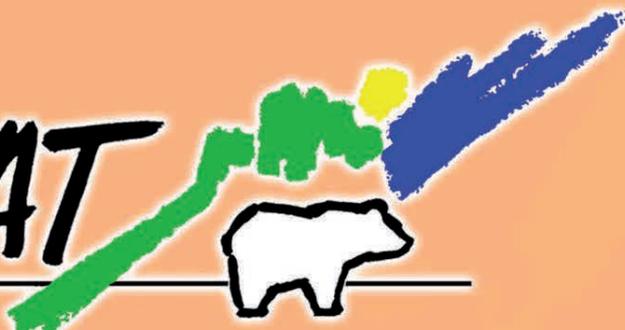


CEYRAT



Infos

Juin 2019



FÊTE DE CEYRAT



PLACE DE LA RÉSISTANCE

28 - 29 - 30 JUIN 2019



Déménagement de l'agence

AYDAT : 5 place de la Mairie

CHAMALIÈRES : 45 avenue de Royat

CEYRAT : 2 avenue Wilson

POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR, L'AGENCE DÉMÉNAGE PROCHAINEMENT AU 1 AVENUE WILSON (ANCIENNEMENT «LA CALÈCHE»)

Tous nos biens sur :
www.sudimmo63.fr

VENTE



CHANONAT : Terrain 905m² dans quartier résidentiel avec vue dégagée. Exposé Sud Est.

132 000 €
Prix incluant 3.94% d'honoraires charge acquéreur



CEYRAT : maison de 100m² avec jardin, cuisine équipée, 3chambres, sdd. Sous-sol avec dépendances.

229 000 € - DPE : E
Prix incluant 3.62% d'honoraires charge acquéreur



BEAUMONT : Superbe quartier, proche de Clermont-Fd. Maison de 90m² sur son terrain de 300 m² et comprenant : cuisine équipée, séjour, 3 chambres, bureau, sdd. Garage.

219 000 € - DPE : E
Prix incluant 3.79% d'honoraires charge acquéreur



CEYRAT : Maison sur les hauteurs, vue dégagée. 140m² habitables, sur terrain de 700m². Cuisine, séjour, 3 chambres, sdb. Appartement indépendant de type F2. Garage double.

319 000 € - DPE : E
Prix incluant 3.24% d'honoraires charge acquéreur



SAULZET LE FROID : corps de ferme rénové 170m², cuisine ouverte, séjour, 4 chambres, 2sdb. Garage. Jardin de 400m².

189 000 € - DPE : C
Prix incluant 4.83% d'honoraires charge acquéreur



AYDAT : Terrain plat, 4000m² avec une surface de 1000m² constructible.

84 600 €
Prix incluant 6.02% d'honoraires charge acquéreur



SAULZET LE FROID : petite maison avec jardinnet comprenant : pièce de vie, deux chambres, sdd, buanderie, garage.

64 200 € - DPE : D
Prix incluant 7% d'honoraires charge acquéreur



LE VERNET SAINTE MARGUERITE : Grange située sur une belle parcelle de 4000m², en rdc : garage voûté, pièce avec cheminée et four à pain. A l'étage, et de plain-pied sur le terrain : grange avec grande ouverture plein Sud.

69 999 € - DPE : VIERGE
Prix incluant 7,69% d'honoraires charge acquéreur



AYDAT : Bâtisse en pierres 243m², jardin plus de 1000m². Cuisine ouverte, séjour avec cheminée. 6 chambres dont suite parentale, une sdb. Une maison mitoyenne de 80m² s'ajoute à ce bien.

352 000 € - DPE : D
Prix incluant 3.53% d'honoraires charge acquéreur



AYDAT : Maison de 245m² au milieu d'un parc de 5000m². 4chambres, 2sdb, piscine. Vue dégagée. Secteur isolé. Produit rare.

478 000 € - DPE : D
Prix incluant 3.91% d'honoraires charge acquéreur

Sud Immo vous accompagne depuis 20 ans dans vos projets...

LOCATION



BOISSÉJOUR : Grande maison de bourg de 120m² hab comprenant cuisine ouverte sur une salle à manger, salon, 2 chambres dont une avec mezzanine, cave et balcon.

DPE D
LOYER 600 € - FA : 504 €



BEAUMONT : F2 bis située au Grand Champ comprenant cuisine avec loggia, double salon, chambre. Cave et parking

DPE D
LOYER 486 € + 120 € (eau, chauff, om)



DURTOL : Maison avec terrasse de 30m² couverte et jardinnet comprenant cuisine équipée ouverte sur le salon, 3 chambres, et combles (poss 4ème chambre), buanderie . Caves

DPE D
LOYER 900 € + 35 €



AUBIERE : F1 refait à neuf de 32m² avec cuisine équipée ouverte sur le salon, 1 chambre.

DPE E
LOYER 430 € + 30 €



BEAUMONT : F1 meublé de 32m² comprenant cuisine équipée, pièce de vie, salle d'eau et wc.

DPE D
LOYER 380 € + 20 € - FA : 319 €



ROYAT : F1 meublé en duplex de 30m² au calme, avec cuisine équipée ouverte sur le salon, chambre en mezzanine. Petit extérieur

DPE E
LOYER 370 € + 30 € - FA : 310 €



Édito

Chers amis Ceyratoises et Ceyratois,

Le temps des festivités de printemps est là, et, comme vous, j'ai hâte d'être le 20 juin au soir pour la fête de la musique place de Nemi à Boisséjour, ou les 28, 29 et 30 juin place de la Résistance pour la

fête de Ceyrat, dont vous trouverez le programme complet encarté dans ce Ceyrat Infos. Ces 2 moments ont de plus en plus de succès, et je m'en réjouis, car c'est l'âme de notre double Bourg vigneron que nous réveillons depuis maintenant 5 ans. Aussi, j'espère vous y voir encore plus nombreux cette année.

Notre effort d'investissement se poursuit avec le début du plan décennal de travaux sur les réseaux et les routes (sa présentation officielle aura lieu cet automne). Ceux de l'avenue JB Marrou ont débuté en temps et en heure, et sont terminés pour la partie concernant le carrefour devant la mairie. Ils vont maintenant suivre l'avenue en remontant (voir planning prévisionnel Ceyrat Infos mars 2019). Puis viendront les travaux de réseaux av de Clermont à Boisséjour, impactant également une partie du Bourg. Je sais que vous êtes conscients que ces travaux auraient dû être faits depuis longtemps, et donc, nous les faisons, malgré leur coût très important pour la Commune. Ce n'est pas très sexy comme investissement, mais néanmoins essentiel pour l'intérêt général.

Pour les écoles, vous avez j'imagine vu le plan d'investissement complet de plus de 3 M€ s'échelonnant sur plusieurs années, affiché devant les 4 établissements.

Ainsi, tant pour les réseaux + routes que les équipements scolaires et sportifs (tennis faits au ¾ et renouvellement du revêtement du terrain de foot et abords déjà fait), nous aurons dans quelques années (le temps de 2 mandats) bouclé la remise à neuf de l'ensemble du patrimoine communal.

Enfin, conformément à votre vote en réunion publique fin 2016, vous verrez dans quelques semaines l'installation des premières caméras de vidéo-protection. L'ensemble du projet coûtera, subvention déduite, 155 K€ à la Commune, au lieu d'un budget total estimé de 280 K€ TTC.

Le 8 mai dernier, peut-être aurez-vous aperçu dans le ciel Ceyratois 2 hélicoptères Gazelles du 3ème Régiment d'Hélicoptères de Combat de la base d'Étain (Meuse), qui sont venus pour nous, en vue de notre jumelage avec leur régiment, événement qui, initié il y a 2 ans, aura lieu dans les prochains mois. Les 2 équipages de ces hélicoptères sont venus à 2 reprises, le mardi 7 mai sur le stade communal d'athlétisme, pour les enfants de Ceyrat, et le 8 mai au matin, après un passage à basse altitude au-dessus de la commémoration, pour de nouveau une heure en notre compagnie, le temps d'échanger des fanions et des présents. Il est possible qu'une de nos classes élémentaires aille leur rendre visite lors d'un voyage scolaire à Verdun fin juin.

Le 11 mai, nous avons procédé à la relance du marché hebdomadaire du samedi matin, avec de très nombreux commerçants et brocanteurs. Nous avons dorénavant un partenaire professionnel pour le maintien de ce marché, qui doit progressivement s'installer ; il faudra probablement plusieurs

années pour cela, et je compte sur vous tous pour y venir chaque samedi. Je ne connais personne qui se plaigne d'un marché qui tourne bien dans sa Commune, ni les habitants, ni les commerçants. Le maintien de ce marché est donc, en partie, dans nos mains.

Le 14 mai, nous avons inauguré en présence de Clermont Auvergne Métropole, du Conseil Régional AURA, des ligues présentes à l'Artenium et de l'association de gestion, le Campus Performance de Ceyrat. Nous avons pu tous nous réjouir de cet équipement permettant aux jeunes sportifs de s'épanouir à Ceyrat, et d'en faire rejaillir l'éclat sur notre Commune.

A propos du Collège, et des rumeurs qui circulent, je suis en mesure de vous dire qu'il n'est absolument pas en danger, ni de fermeture, ni de sous-effectif. Contrairement à d'autres, je n'ai pas changé d'avis concernant la sectorisation, à condition qu'elle puisse être appliquée avec souplesse (certains enfants de St Genès notamment du Nord de la Commune, maintien de la section foot, etc.). J'ai saisi à cet effet le Président du Conseil Départemental et sa Vice-Présidente en charge des collèges. Les seuls objectifs qui m'animent sont la qualité de l'enseignement dans cet établissement et l'intérêt général, j'y ai toujours veillé et j'y veillerai toujours.

Concernant le budget, vous voyez que pour la 6ème année consécutive, et conformément à notre promesse, les impôts locaux n'augmenteront pas, ce malgré une aide augmentée de 50 % au CCAS (de 43 K€ à 63 K€) pour les bons alimentaires « manger mieux » et la baisse généralisée des tarifs de la cantine, en 2 étapes : 50 centimes le repas pour le tarif le plus bas au lieu de 1,50 € depuis début avril, et bientôt, pour début septembre, une refonte complète où 50 % des enfants de la Commune verront une baisse de tarif significative. Ces 2 mesures peuvent représenter, pour les familles les plus modestes avec 2 enfants, une aide annuelle allant jusqu'à 1000€, ce qui est non négligeable, et me donne à croire que l'essentiel des possibilités concernant le pouvoir d'achat de nos concitoyens est à l'échelle de la Commune.

Enfin, et à propos de développement durable, nous venons de vivre une fin d'hiver très sèche, et c'est dans ce cas que nous voyons toute l'utilité des mesures que nous avons prises pour limiter la consommation en eau : label Terre Saine avec zéro phyto ; suppression des plantations hors sol (nécessitant un arrosage constant et l'utilisation de véhicules pour recharge en eau) ; création de plus de 10 points de fleurissement dans la Commune ; parterres de fleurs ; fauchage tardif (cela peut choquer visuellement mais cela est intentionnel, non de la négligence) pour le maintien de l'eau dans le couvert végétal. Dans ce domaine comme pour les routes, il peut y avoir des désagréments, mais nous nous y ferons, c'est encore une fois dans l'intérêt général.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, dès son début à la fête de Boisséjour et à celle de Ceyrat quelques jours après.

Bien à vous,

Le Maire,
Laurent Masselot.

Un budget qui garantit les engagements pris

Une volonté politique réaffirmée de :

- ▶ ne pas augmenter le taux des impôts locaux
- ▶ éviter le recours à l'emprunt
- ▶ privilégier l'investissement
- ▶ contenir les dépenses de fonctionnement

Le budget primitif (BP), qui est un acte de prévision, a été adopté le 8 avril dernier et respecte les objectifs fixés depuis le début du mandat. Ainsi le BP 2019 de la commune présente les mêmes caractéristiques que celui de l'année écoulée avec un volume de dépenses et de recettes estimé à près de 7 950 000€ pour l'exploitation et à près de 3 335 000€ pour l'investissement. Le budget principal traduit les actions conduites dans de nombreux domaines d'activités de la commune : crèche, centre de loisirs, écoles et activités périscolaires, services administratifs, équipements sportifs et culturels, centre technique, police municipale... D'autres secteurs constituent des budgets annexes comme par exemple le camping pour la commune ou l'Ehpad le lys blanc pour le CCAS.

Au BP 2019, les principaux postes de dépenses de la section de Fonctionnement sont :

- **la masse salariale** (salaires + charges) : 3 437 000€. Elle est contenue dans une proportion proche de l'année précédente. 2018 a vu la stabilisation de l'organisation des services techniques après les transferts à la métropole ainsi que celle des services scolaire et périscolaire avec le retour à la semaine de 4 jours. En 2019, un agent de police municipale a été recruté pour remplacer un départ et le pôle administratif « comptabilité-personnel » devrait être renforcé. Le nombre d'agents reste stable. La commune comptait 67 emplois permanents au 31/12/2018.

indicateur de sa capacité à investir.

- **atténuation de produits** : 1 017 647€. C'est principalement l'attribution de compensation versée à la métropole (940 000€).
- **les autres charges de gestion** : 392 000€. Elles sont principalement constituées par : les indemnités des élus (81 000€), la pénalité pour insuffisance de logements sociaux (50 000€), et les subventions versées. Seules ces dernières enregistrent des variations notables : l'enveloppe globale attribuée aux associations ceyratoises augmente (63 420€) tout comme celle affectée au centre communal d'action sociale qui passe à 63 000€. L'enveloppe pour les primes façade s'élève à 2 500€. En revanche, aucune subvention d'équilibre ne sera versée en 2019

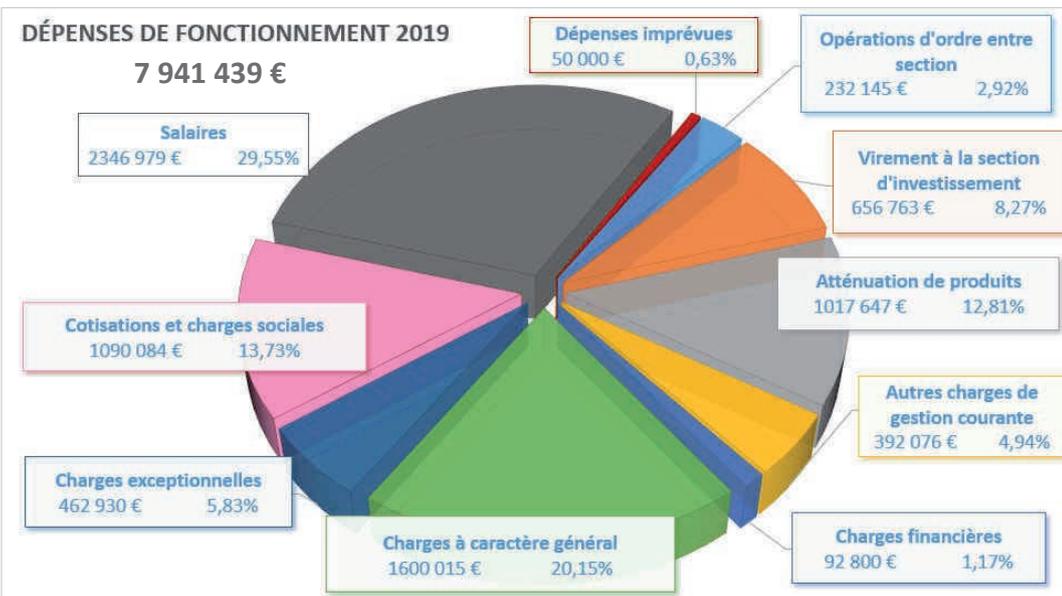
au budget ZAC Saint-Martin puisqu'il a été clôturé.

En face des dépenses, il y a bien entendu des ressources.

- **La principale recette est constituée par les impôts et taxes** à hauteur de 4 516 450 €. Sous ce chapitre, on trouve notamment la dotation de solidarité communautaire 398 000€, les droits de mutations 210 000€ et la fiscalité locale. Son produit attendu est de l'ordre de 3 875 050 € sachant que les taux des impôts locaux restent inchangés depuis 2014.

Par ordre d'importance viennent ensuite :

- **les dotations et participations** : 965 110 €. Il s'agit principalement des dotations de l'État (dont le montant global fléchit) et des subventions perçues.
- **les produits des services** : 737 000€. Schématiquement cette rubrique regroupe les sommes payées par les usagers. Elle concerne tout autant les tarifs des cimetières que ceux liés à l'occupation du domaine public ou aux repas servis dans les cantines par exemple. La diminution des prix de repas dans les premières tranches de quotient familial et la refonte à la baisse de la tarification va affecter sensiblement cette ressource dès 2019.



- **les charges à caractère général** : 1 600 000€. Ce sont les dépenses de fonctionnement courant : énergie, fournitures, téléphonie, assurances, fêtes et cérémonies, entretien bâtiments et équipements... Leur progression est contrôlée. Bien que la commune s'acquitte aujourd'hui d'une facture d'eau à la métropole, on peut raisonnablement espérer ne pas atteindre le chiffre de dépenses prévu en raison du renouvellement de certains marchés publics plus favorables à la commune.

- **le virement à la section d'investissement** : 656 763€. Il ressort de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement (en quelque sorte les économies réalisées) et permet d'alimenter l'épargne brute de la commune qui est un

Les dépenses d'investissement ont un impact direct sur l'économie locale lorsqu'il s'agit de réaliser des travaux, acheter des matériels et équipements, commander des prestations... elles viennent également enrichir le patrimoine communal. Elles concrétisent les choix faits en matière de développement et déclinent les orientations prises dans le plan pluriannuel d'investissement avec une priorité : les écoles.

Comptablement, elles sont composées :

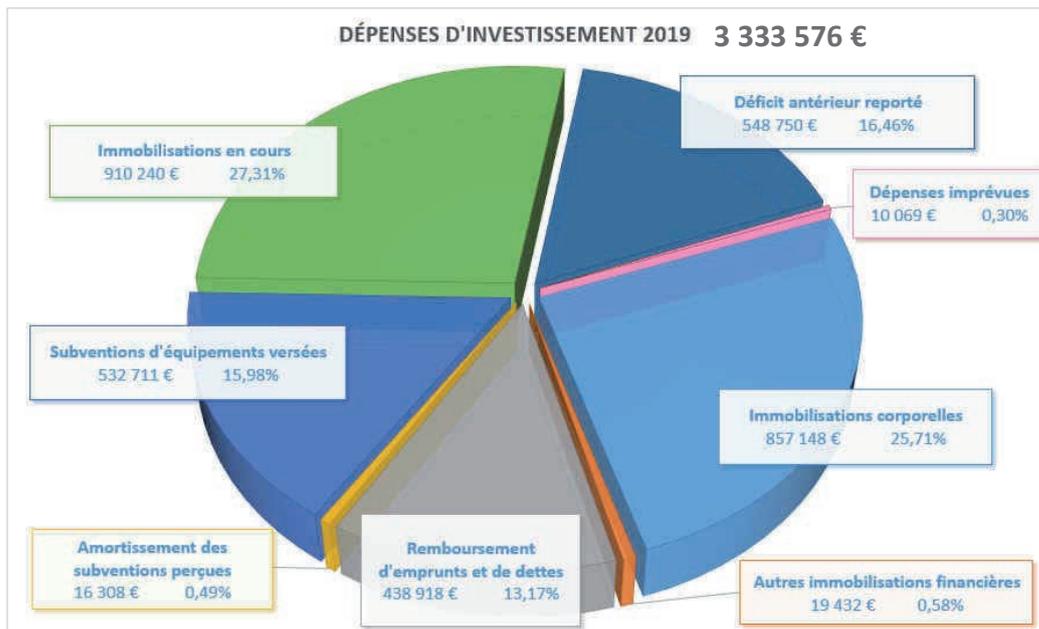
- **des immobilisations corporelles et incorporelles** : 857 148 €. Concrètement, il s'agit des matériels (ex. columbarium 15 000€) et équipements achetés ou des études et des travaux réalisés.
- **des immobilisations en cours** : 910 240€. Ce sont les actions engagées mais non terminées en fin d'exercice et qui ne peuvent donc être amorties. Entrent par exemple dans cette catégorie, les travaux d'extension restructuration de l'école élémentaire de Boisséjour qui commencent en 2019 mais vont s'étaler sur plusieurs années.

- **des subventions d'équipement versées** : 532 711€. Pour l'essentiel, ce sont les fonds versés à Clermont Auvergne Métropole pour les opérations de voirie, eau et assainissement qui ne peuvent pas être financées dans le cadre de l'évaluation des charges transférées : par exemple la réfection de l'avenue JB Marrou.

- **le remboursement d'emprunts** : Aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté en 2018, le montant de nos remboursements reste stable à 438 918€ mais l'encours de dette diminue. Notre capacité de désendettement (schématiquement le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité du capital de la dette) s'établissait à 6,9 ans au 31/12/2018. C'est un signe de bonne santé financière.

Pour financer ses investissements (hors amortissements), la commune fait appel à plusieurs types de ressources :

- **l'autofinancement** : La capacité d'autofinancement brute a



atteint 537 000€ en 2018. Ce n'est pas un montant très élevé et il est de bonne gestion de l'améliorer pour assurer un programme d'investissement ambitieux. C'est un objectif à atteindre en 2019.

- **la cession d'actifs** : Chaque année, des immeubles ou terrains sont vendus car peu ou pas utiles à la collectivité. Pour 2019, il est prévu de réaliser 350 000 €.
- **le fonds de compensation de la TVA** : Un suivi plus resserré des factures d'investissement a permis d'accroître les rentrées du FCTVA. En 2019, 156 000€ ont été perçus.
- **les subventions d'investissement et l'emprunt** : En fonction des projets qu'elle porte la commune sollicite chaque année l'État, la Région, le Département et/ou la Métropole pour obtenir des financements. C'est par exemple le cas pour l'opération de restructuration de l'école élémentaire de Boisséjour qui devrait globalement être subventionnée à près de 45 %. Le recours à l'emprunt est mis en œuvre avec la plus grande parcimonie.



Zoom sur les principaux projets 2019

Les crédits ouverts en 2019 vont permettre de financer :

- le démarrage de l'opération d'extension-restructuration de l'école de Boisséjour qui va suivre l'extension de la cour actuellement en chantier (montant prévisionnel 800 000€ HT),
 - l'installation d'un système de vidéo-protection (2019 première tranche 11 caméras 98 000€ HT – 2020 deuxième tranche 12 caméras 92 000€ HT),
 - la mise en accessibilité du parvis de l'Hôtel de Ville (étude et travaux 70 000€ HT),
 - la mise en sécurité salle Saint VERNY (estimation 35 000€) + travaux Espace Culture et Congrès,
 - la mise aux normes des installations électriques et de téléphonie de l'Hôtel de Ville (estimation 110 000€),
 - l'installation de WC publics place de la Résistance dont un sanitaire PMR et réseaux (estimation 60 000€),
 - l'aménagement de l'îlot la Varenne (estimation 92 000€ HT),
- les échanges et acquisitions de parcelles sont en cours,
- le nouveau dispositif « Manger mieux » dont la mise en œuvre a été confiée au CCAS (20 000€).

Mangez mieux c'est possible dès le mois de juin

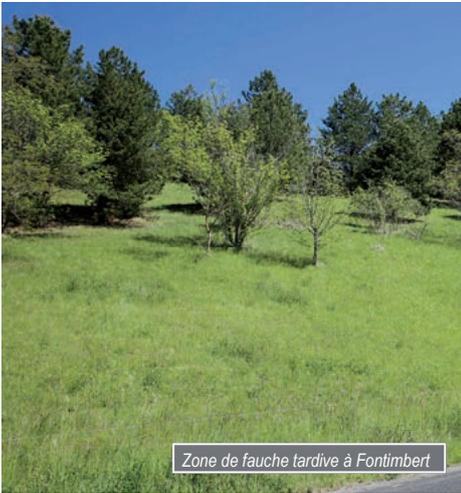
En matière de coup de pouce au pouvoir d'achat, la commune fait porter ses efforts sur l'alimentation. Elle a doté son CCAS d'une subvention supplémentaire de 20 000€ pour permettre au plus grand nombre d'acheter des produits frais : viande, poisson, fruits et légumes. Au delà des familles en difficulté, il s'agit d'aider également tous ceux qui ont des salaires modestes en leur donnant accès à ce nouveau dispositif.

Ainsi après examen de la demande et sur production de justificatifs de ressources, il est possible de bénéficier jusqu'à deux fois par mois des bons alimentaires « Manger mieux ». Leur valeur est fixée à 10€ multipliée par le nombre de personnes du foyer : par exemple un couple avec deux enfants peut recevoir 2 fois 4 bons de 10€ chaque mois soit l'équivalent de 80€. Les bons « Manger mieux » sont utilisables auprès d'Intermarché Boisvallon, partenaire de l'opération.

Si vos ressources se situent au niveau d'un SMIC et/ou si le reste à vivre des membres de votre famille est inférieur à 20€ par jour, prenez contact avec l'assistante sociale de la commune, Laurence SERRE au 04.73.61.57.19 pour bénéficier des bons « Manger mieux ».

Les éco-labels « Terre saine » et « Zéro phyto » décernés à la commune de Ceyrat impliquent un changement dans les méthodes et techniques d'entretien tout comme dans l'aspect visuel des espaces. Respecter la nature en suivant son rythme et en s'appuyant sur ses ressources permet de ne pas utiliser de pesticides, d'éviter le recours à l'arrosage, de réduire le temps d'entretien et l'impact carbone lié aux matériels à moteur. Favoriser la biodiversité sur le territoire communal c'est faire preuve de bon sens et de notre capacité à agir localement.

Fauche tardive, nature respectée



Zone de fauche tardive à Fontimbert

La fauche tardive est l'une des techniques mises en œuvre pour préserver la biodiversité.

Déjà expérimentée à Fontimbert, sur la grande parcelle pentue qui borde l'avenue de Bératzhausen, elle permet un retour progressif à une flore naturelle.

Les graminées laissent peu à peu la place aux plantes à fleurs indispensables aux insectes pollinisateurs. Ainsi Montrognon, classé en zone Natura 2000, est-il réputé pour ses orchidées sauvages. On peut y rencontrer aussi les fleurs bleues de la vipérine commune ou encore un petit œillet rose au nom savant de dianthus.

Cette zone de prairie n'est tondue qu'une fois par an, à la fin de l'été quand le sol est sec. Cependant, au moins deux fois dans l'année, son pourtour est fauché sur une bande d'environ 2,50m. Cela évite la présence de serpents à proximité immédiate des habitations et entretient le paysage.

L'espace n'est pas abandonné tout en lui conservant un aspect naturel.

La commune a sélectionné 5 autres sites pour mettre en place des zones de fauche tardive : rue de la vallée de Préguille, dans le square Poum Patatras, à Boisvallon, rue de la Pommeriaie, avenue de Royat, près de la rue de Montrognon. Des panneaux pédagogiques seront prochainement apposés sur chaque site pour expliquer ce qu'est une zone de fauche tardive.

Zone de biodiversité, nature en liberté

En outre une zone naturelle de biodiversité a été mise en place sur le talus au croisement sud de la route de Romagnat. En pratique, il n'y aura pas d'intervention humaine à cet endroit. Il ne faudra pas être surpris d'y voir par exemple des orties. Mal considérées, ce sont pourtant des plantes qui jouent un rôle essentiel pour les papillons ou les chenilles dont elles signent la présence.

C'est sur proposition de l'association « Ceyrat-Grain de nature » que cette expérience est conduite. La zone ainsi déterminée permettra de juger la validité de ce type de choix en zone urbaine.



Biodiversité, richesse de la flore et de la faune locales

La biodiversité se traduit également par l'utilisation intelligente des espèces de végétaux, plantes, arbres ou fleurs, adaptés à la terre et au climat du lieu.

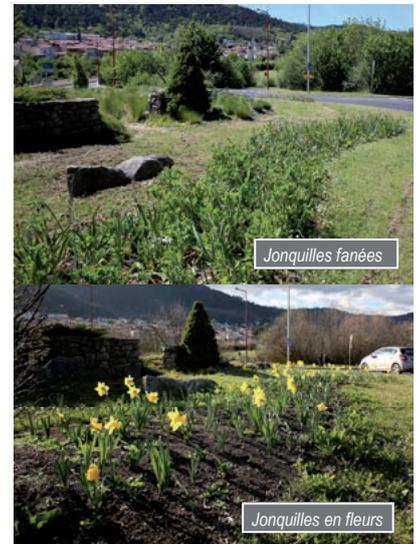
Sur ce principe, en s'appuyant sur les associations environnementales de Ceyrat, la plantation d'une haie arborée d'essences locales à haute valeur écologique a été prolongée le long de la 2X2 voies. L'expérience menée dans les cimetières avec la fétuque ovine en est également une illustration. Cette plante forme un tapis ras qui s'apparente à un gazon rustique. Elle est peu exigeante et convient particulièrement aux sols de pouzzolane. On peut la voir partout dans la chaîne des puys. L'effet visuel n'est pas celui d'un jardin tiré au cordeau ni d'un gazon d'agrément. Le sol est simplement habillé de vert.

Il est en effet essentiel de changer notre regard sur les espaces verts pour que l'environnement soit préservé. Par exemple dans les zones fleuries de jonquilles et tulipes qui étaient magnifiques au printemps, il faut accepter que les fleurs fanées ne soient pas coupées car c'est grâce à cela que les bulbes constituent leurs réserves pour reflleurir naturellement l'année suivante.

La biodiversité c'est aussi la forêt de Ceyrat et Boisséjour. Ses bois ne sont pas renommés pour le chauffage ou la menuiserie et n'ont, en général, pas de grande valeur marchande. En revanche, la forêt représente un enjeu écologique majeur. On y trouve une faune protégée : pic noir, milan royal, chauve souris... Particulièrement appréciée des promeneurs, c'est une forêt destinée aux loisirs de plein air et à la sensibilisation à la Nature. Pour gérer ce bien commun, la ville a fait établir un diagnostic par l'ONF. Un état des lieux précis de la santé des arbres a été rendu : les quelques spécimens qui menacent de tomber, ou qui sont devenus potentiellement dangereux en bordure de voie, devront être abattus par sécurité mais la conclusion générale de cette étude est qu'il s'agit d'un milieu naturel sain.



Fétuque ovine au cimetière de Ceyrat



Jonquilles fanées

Jonquilles en fleurs

Avancement des travaux avenue JB Marrou

Comme annoncé lors de la réunion publique de présentation le 4 avril dernier, les travaux de réseaux d'eau, d'assainissement et de voirie de l'avenue JB Marrou ont commencé par le carrefour situé devant la mairie. Marteaux piqueurs, tractopelles, engins de chantier... ont envahi les lieux pour ouvrir une tranchée large et profonde capable d'accueillir plusieurs réseaux.

Cette première phase terminée, les travaux se situent désormais sur le début de l'avenue JB Marrou et remonteront progressivement en direction du camping. Jusqu'à la fin de cette 2ème phase, la circulation routière est déviée par l'avenue de Beaulieu. Une modification

des priorités automobiles a été mise en place. En effet, les véhicules venant de l'avenue de Beaulieu sont désormais prioritaires sur ceux provenant de l'avenue JB Marrou et de la route de Berzet. Il est rappelé que les priorités à droite existantes avenue de Beaulieu sont maintenues et les automobilistes sont invités à veiller à leur respect.

La phase 2 devrait être terminée à la fin du mois d'août. Commencera alors la 3ème et dernière phase. Celle-ci concernant une partie de l'avenue de Beaulieu en plus de l'avenue JB Marrou, elle entrainera une nouvelle déviation



routière plus contraignante. En effet, pour contourner les travaux, les automobilistes devront alors emprunter l'avenue de l'Artière, l'avenue du Mont Dore et l'avenue de Beaumont.

Les travaux en quelques chiffres

Coût prévisionnel total : 2 663 839 € TTC (Clermont Auvergne Métropole 2 016 049 €, Ville de Ceyrat 559 790 € et Conseil départemental du Puy-de-Dôme 88 000 €).

Répartition des coûts : réseaux humides 2 063 000€ et voirie 600 000 €.

Longueur : 2 500 mètres linéaires de canalisations et 620 mètres linéaires de voirie.

Sécurisation des écoles maternelles



La commune s'engage dans un important programme de restructuration-extension de l'ensemble de ses établissements scolaires. Pour autant, avant le démarrage des gros travaux, elle a veillé à renforcer la mise en sécurité des écoles maternelles.

Il y a quelques semaines, un système de filtrage des accès avec visiophones disposant de gâchettes d'ouverture à distance pour chaque entrée a été installé. Les utilisateurs et utilisatrices ont été formés à ces nouveaux matériels qui concernent la sécurité d'environ 180 petits écoliers. Coût total pour les 2 sites maternels de Boisséjour et Ceyrat : 31000€ HT.

Ce projet est le fruit d'une concertation conduite en partenariat avec les équipes enseignantes, les parents d'élèves et les services de l'Education Nationale.

Pour mémoire, le programme de restructuration de l'ensemble des écoles de la commune (montant prévisionnel global 3,5M€) est entré en phase opérationnelle au mois d'avril avec l'extension de la cour de l'école élémentaire de Boisséjour.

Les travaux d'agrandissement de l'école elle-même ne commenceront qu'en fin d'année après la validation de l'avant-projet définitif, le lancement des marchés publics et le dépôt du permis de construire prévu pour l'automne. La restructuration de l'école primaire de Boisséjour constitue la première opération du programme des écoles.

Bientôt les premières caméras de vidéo-protection

C'est l'Entreprise Electrique, société clermontoise, qui a été attributaire du marché de vidéo-protection lancé par la commune de Ceyrat. Il s'agit de sécuriser l'espace public communal dans son ensemble. Les 23 caméras prévues dans le dispositif seront implantées sur la voirie (intersections stratégiques, places fréquentées, bâtiments communaux, entrées et sorties de ville...).

L'engagement avait été pris en réunion publique par Monsieur le Maire. Il aura fallu du temps et un peu plus d'un an pour mener à bien les différentes démarches préalables au lancement de l'opération : diagnostic de sécurité, délibération du Conseil, autorisation préfectorale, préparation du marché public, choix de

l'entreprise, vote des crédits...

La conduite du projet a été confiée au responsable du service de police municipale et le suivi des travaux à celui des services techniques. En pratique, deux phases sont aujourd'hui programmées.

Une première tranche d'un montant d'environ 98 000€ HT sera réalisée en 2019. Outre le matériel nécessaire au stockage et à la visualisation des images, elle comprend l'installation de 11 caméras dans les secteurs suivants : Mairie, Place de la Résistance, rue de Montrognon, rond-point de Fontimbert, parc de l'Artière, parking des gorges de Ceyrat, avenue de la châtaigneraie, Ehpad Le lys blanc. La seconde tranche d'un montant d'environ



92 000€ HT est optionnelle et prévue pour une réalisation en 2020. Elle portera sur 12 caméras implantées sur 11 autres sites.

A ce stade, les études d'exécution sont en cours de validation définitive et le démarrage prévisionnel des travaux est prévu courant juin. Une demande de subvention a été déposée auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Deux Gazelles à Ceyrat pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Les cérémonies de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 ont eu lieu aux monuments aux morts de Boisséjour et Ceyrat.

Pour l'occasion, et dans le cadre du parrainage d'une escadrille du 3ème RHC (Régiment d'Hélicoptères de Combat) d'Étain en cours d'officialisation, la commune de Ceyrat a eu le plaisir et l'honneur de recevoir la visite de deux hélicoptères Gazelles et leurs équipages les 7 et 8 mai. Les Gazelles ont survolé la commune et se sont posées sur le stade d'athlétisme où les scolaires et le public ont pu échanger avec les membres des équipages.



Accessibilité

La commission communale d'accessibilité s'est réunie en avril dernier pour rendre son avis sur les travaux d'accessibilité conduits par la commune. C'est une instance de concertation qui regroupe des élus du conseil municipal, des représentants des associations de personnes handicapées quelque soit le type de handicap, des personnes âgées et des usagers de la commune. Son travail est important car il permet de mieux appréhender les difficultés des personnes handicapées ou à mobilité réduite dont il est parfois difficile de se rendre vraiment compte lorsque l'on est valide.

Ses membres se sont donc rendus sur le site du camping du Chanset pour tester les conditions d'accès aux locaux et aux équipements. Des choses ont été faites et d'autres sont à améliorer.

Des panneaux et marquages au sol spécifiques vont être réalisés dans les prochaines semaines. Les remarques émises par la commission ont fait l'objet d'un compte rendu qui, par la suite, sert de feuille de route pour apporter les améliorations nécessaires.

Le projet de mise en accessibilité du parvis de la Mairie a été



Test sur la plateforme élévatrice semi-mobile installée pour accéder à l'accueil du camping

soumis à la commission. Il fait suite à l'installation d'un sas vitré à ouverture automatique et à la création d'un sanitaire PMR (personnes à mobilité réduite). Il consiste à supprimer le ressaut devant la porte et à démolir la rampe existante qui n'est pas aux normes. Une nouvelle rampe conforme à la réglementation sera construite et les escaliers seront réaménagés. La continuité du parcours jusqu'à l'emplacement de stationnement PMR le plus proche est également prise en compte tout comme les aménagements prévus pour le quai bus tout proche. Tout en préservant l'esthétique de la façade du bâtiment, ces travaux, dont le coût est estimé à environ 70 000€, doivent permettre à tous d'accéder dans de bonnes conditions

à l'Hôtel de Ville.

Finalisation de l'étude, préparation et lancement des marchés publics correspondants, devraient autoriser un démarrage de cette opération après la rentrée de septembre.

Nouvelle dynamique pour le marché hebdomadaire de Ceyrat

Une nouvelle dynamique a été lancée pour le marché hebdomadaire de Ceyrat. La municipalité souhaitait en effet donner à ce rendez-vous du samedi matin une nouvelle impulsion. C'est



chose faite avec la mission confiée à un prestataire spécialisé puisque 20 producteurs, artisans d'art et commerçants locaux étaient présents place de la Résistance ce samedi 11 mai : fruits et légumes, fromages, charcuterie, produits portugais, vins, boulangerie... L'offre était large et les produits proposés de qualité.

Ce 2ème samedi du mois sonnait aussi la reprise des brocantes mensuelles organisées sur le marché. De nombreux particuliers et professionnels avaient répondu présent et déballé vêtements, objets déco, objets anciens, livres, meubles... de quoi trouver son bonheur

à petit prix.

Inauguration en fanfare avec la banda de l'Orchestre d'Harmonie Le Cendre pour cette manifestation qui, malgré le temps incertain, s'est déroulée de manière joyeuse et festive.

Dates des prochaines brocantes du marché hebdomadaire :

Samedi 8 juin 2019

Samedi 13 juillet 2019

Samedi 7 septembre 2019

Samedi 12 octobre 2019

Samedi 9 novembre 2019

Pour plus d'infos ou vous inscrire :
service-civique@ceyrat.fr

La balade du journal La Montagne à Ceyrat

Dimanche 28 avril, la commune de Ceyrat a eu le plaisir d'accueillir la Balade du Journal La Montagne. Malgré un temps frais et quelque peu maussade, ce ne sont pas moins de 1400 marcheurs qui ont pris le départ depuis l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat. Pour l'occasion, 3 itinéraires balisés (1h, 2h et 3h) étaient proposés. Les parcours invitaient les randonneurs à découvrir les richesses de la nature et du territoire autour de Ceyrat. Il était ainsi possible de contempler sur le parcours le dolmen de Samson, le rocher de Gargantua ou l'Oratoire de Notre Dame de Belou.

Cette manifestation d'ampleur a été possible, outre l'intervention des services municipaux, grâce à la forte implication du tissu associatif communal. En effet, 100 bénévoles avaient été réunis le jour J par l'association Ceyrando, le comité des fêtes ABC et la société de chasse de Ceyrat. Définition des circuits, identification des points remarquables, balisage, guidage des automobilistes pour faciliter le stationnement, organisation du point de ravitaillement... La logistique est importante et rien n'aurait été possible sans l'investissement des bénévoles que la municipalité remercie.



Artistes Ceyratois : préparez vos oeuvres !



Tous les artistes de la commune (peintres, dessinateurs, sculpteurs, photographes...) sont invités à préparer dès à présent leurs œuvres pour les présenter lors de la 20ème édition du Salon des Artistes Ceyratois. Organisé à l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat, il aura lieu cette année **du 14 au 22 septembre 2019**.

Le montant de l'inscription est fixé à 10€ par personne. Chaque artiste pourra exposer 4 de ses œuvres. Pour participer ou obtenir plus d'informations :

Coralie LEYRAT au 04.73.61.46.05 ou par mail à cleyrat@ceyrat.fr

Plan canicule : s'inscrire auprès du CCAS pour se protéger

Le Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux ceyratois isolés, âgés, malades ou handicapés qui le souhaiteraient, qu'ils peuvent bénéficier d'un suivi en cas de déclenchement du plan canicule cet été. Il suffit pour cela de se signaler.

Le Centre Communal d'Action Sociale tient en effet un registre permettant d'exercer une veille sociale auprès des personnes qui se sont fait recenser en cas de canicule.

L'inscription se fait par une démarche volontaire de la personne elle-même ou d'un proche, par courrier ou par téléphone au Centre Communal d'Action Sociale : 04.73.61.57.19.



Annuaire des associations dans le bulletin municipal spécial « guide pratique de rentrée »

Le bulletin municipal publié chaque année au mois de septembre est un numéro spécial « guide pratique » de rentrée et contient un annuaire des associations. Afin que celui-ci soit le plus exhaustif possible, les associations ceyratoises ont récemment été invitées par courrier à transmettre à la mairie les informations suivantes : Nom de l'association - Nom et Prénom du Président - Adresse postale - Numéro de téléphone fixe et / ou portable - Adresse email - Adresse site internet. Les associations n'ayant pas reçu le courrier ou n'ayant pas encore transmis ces informations sont invitées à le faire **avant le 14 juin 2019** à mairie@ceyrat.fr

Réunion pour les associations ceyratoises

La mairie informe les associations ceyratoises que la réunion concernant la mise à disposition des salles municipales pour leurs activités respectives aura lieu cette année **le mardi 4 Juin 2019 à 18h** à l'Espace Culture et Congrès (salle 2).

Contact : Coralie LEYRAT au 04.73.61.46.05 ou cleyrat@ceyrat.fr

Fête de la Musique le jeudi 20 juin 2019

Cette année encore, Ceyrat célébrera la Fête de la Musique et animera la place de Nemi à Boisséjour jeudi 20 juin 2019 à partir de 19H30. Venez nombreux profiter de cette soirée conviviale avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie de Ceyrat. Le comité des fêtes (ABC) proposera des boissons fraîches à la buvette.

Retours en images



Les clubs Rotary et Lions ont fait un don en 2019 de 2000€ au service d'Accueil de jour



Les parents d'élèves visitent les locaux de la cuisine centrale avec le chef Mickaël Tamborini



Les ceyratois sont nombreux à s'être mobilisés pour la traditionnelle journée « nettoyage de printemps »



Carnaval à l'Illet Câlin pour les enfants du multi-accueil et ceux gardés par les assistantes maternelles



Remerciements aux membres de la société de chasse suite à leur don d'un chevreuil aux résidents de l'EHPAD



Cérémonie du souvenir en l'honneur des victimes et héros de la Déportation

L'ATELIER DE MON PÈRE

Le migrant venait de Billom, à la recherche d'un local afin de transférer son atelier à Ceyrat. C'est un ardéchois, beau-père de notre épiciers Marius Auger qui a indiqué dans une rue calme, une ancienne écurie appartenant à la famille Souchaud. Cinquante mètres carrés plus des dépendances près du centre névralgique : affaire conclue. Travaux de maçonnerie par un artisan local Robert Ondet.



André PRULIERE et Pierre AMADON

Les portes actuelles, machines, établis et l'outillage ont traversé l'allier pour prendre racine rue du Levant début février 1961.

Dans l'histoire, pour se situer, c'est toujours avant ou après Jésus Christ, et bien dans le village nous sommes arrivés après la démolition du four banal !

La délicate approche des clients : chaises à recoller, puis restauration de meubles anciens de vieilles familles ceyratoises puis sculptures : l'ébénisterie c'était nouveau. A la Pradat une grande menuiserie Dulac était présente depuis deux générations. C'est la raison pour laquelle nous avons eu l'appellation « le petit menuisier ». Les travaux de menuiserie, eux aussi ont évolué : rayonnages, pose de parquet, huisseries, porte d'entrée qu'il signait d'une discrète sculpture, fenêtres, ensemble de

cuisine avec les premiers formica et surtout les escaliers tournants, domaine dans lequel mon père excellait.

Le bouche à oreille très favorable assure la pub. Il n'était pas un solitaire, l'habitude d'avoir un auditoire dans le petit cuvage face à la maison du père Fabri, un ancien de la campagne du Rif, il avait son propre verre car il avait ramené quelque chose de là-bas.

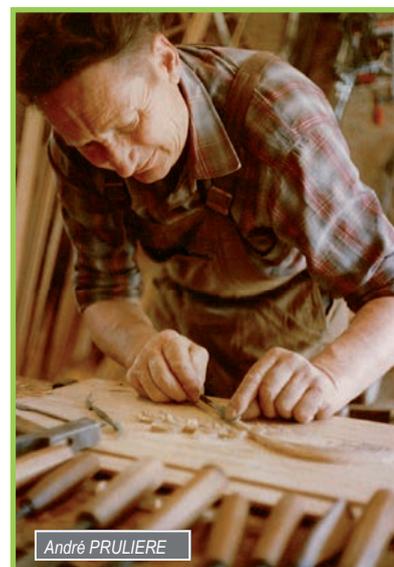
Mais sa deuxième passion était la politique. Là aussi quarante ans d'activité, il attirait tout ce qu'il y avait de rouge dans la commune. Le bastion était à Boisséjour, il a créé une cellule à Ceyrat. Plus tard il y a eu les municipales, trois listes entières étaient présentes. Cela n'a pas été un succès, mais par ses talents d'orateur il se faisait connaître. Puis les élections présidentielles de 1965. J'ai le souvenir d'avoir fait des bulletins (nuls) sous la dictée de Jean Blanchard, les noms des candidats erronés pour les besoins de la cause. Ils étaient comptés, donnés aux fidèles camarades, au dépouillement le compte était bon.

Les heures de gloire de cette cellule ont fait des articles dans la presse nationale, avec à la clef une réception à l'ambassade de Chine à Paris. Ils ont eu l'appellation « les Maos ».

Une fois par trimestre l'atelier se transformait en salon de coiffure. En effet Raymond Martin par vieille lune tondait les cranes. Mon père fournissait le local et sa poussière, la serviette autour du cou qui n'était pas d'une blancheur immaculée, car nous n'avions pas d'eau sur place. Nous allions à l'aide d'un broc sous la maison de Lucie Vidal en haut de la rue. Un jour, sur le coup des onze heures, notre coiffeur a eu une faiblesse. Raymond Munoz a quitté le salon la coupe à moitié faite pour prendre son service sur la ligne de Savenne, il était pilote de course aux cars Citroën, évidemment la matinée n'était pas une cure thermale.

Le travail terminé, mon père balayait cheveux et copeaux puis remplissait le cubilot. C'est devant celui-ci que le père Lalitte, artisan maçon, venait passer les morsures de l'hiver. Une chaleur se dégageait de cet antre, pourtant à l'étage les billes de bois respiraient l'air du sud sous un toit de fibrociment posé sur une frêle charpente.

Entre le C.E.T. (collège d'enseignement technique), les cours de promotion, il m'arrivait parfois de côtoyer tous ces anciens. Mes cours d'école buissonnière étaient assurés, « les instituteurs » se succédaient ; j'écoutais ; je les aimais, c'est pour cela qu'ils me reviennent souvent. J'apprenais le travail aux machines sans appréhension. A l'atelier une complicité se mettait en place entre le fils et son père. Mais sur tous les bons chemins, il y a toujours une lieue où ça cahote. En mon absence,



André PRULIERE

mon père en a profité pour se couper le pouce à la circulaire. Coupé pas tout à fait, ce dernier pendait et saignait abondamment. Vite, chez la voisine Mme Mazon, blême elle s'est affalée sur sa chaise. Il a pris la voiture et est monté à la pharmacie afin de terminer l'amputation, dans l'embarras il a fallu descendre à l'hôtel Dieu. Intervention par un jeune interne, l'embout a été regreffé puis recouvert d'un plâtre. Chapeau l'interne.

Ce jeudi matin, le rituel de la seconde lecture du Canard Enchaîné paru la veille, les commentaires allaient bon train. Avec mon père, M. Scheid, ancien déporté, directeur d'école, et Lucien Verdier. Cette triplé savourait les derniers tumultes de la « cour » devant un petit verre de blanc. Ainsi l'atelier de la rue du Levant est devenu une chambre de réflexion locale.



André PRULIERE et Lucien VERDIER

Jean-Paul PRULIERE

Comité de jumelage Ceyrat – Nemi : 27ème édition !

Comme de coutume depuis maintenant 27 ans, le Comité de Jumelage italien Ceyrat Nemi célébrait le 26 janvier dernier, à l'Espace Culture et Congrès, l'alliance de l'amitié de la danse et de la table avec un succès jamais démenti. Dans sa brève allocution de bienvenue, la présidente Colette Doplat n'a pas manqué de remercier chaleureusement les nombreux participants* de leur présence, les adhérents de leur engagement, et les partenaires

commerçants ceyratois et beaumontois de leur soutien. Rappelant que le produit de cette soirée est exclusivement destiné à financer les activités du Comité, avant de laisser la place aux agapes et à la danse. Une fois encore, Laure Forestier et ses musiciens ont assuré le rythme et le dynamisme de la soirée avec le brio qu'on leur connaît.

* parmi lesquels Mmes Trotte et Lair, M Egli et Mme Picard conseillère départementale ainsi que de nombreuses

associations ceyratoises.



Assemblée générale de l'association pour le don de sang bénévole de Ceyrat



L'association pour le don de sang bénévole de Ceyrat a tenu son assemblée générale le samedi 9 février 2019 à l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat en

présence de Mme Monique Gire, présidente de l'Union départementale du Puy-de-Dôme. Mme Marie-Christine Bon, adjointe aux affaires sociales représentait la mairie de Ceyrat

Pour sa 16ème année d'activité, l'association notait encore une baisse du nombre de dons réalisés en 2018 : 132 pochettes de sang ont été prélevées l'an dernier. Madame Gire nous a également fait part de ses craintes sur le devenir des petites collectes de sang, restriction budgétaire oblige.

Heureusement l'année 2019 démarre

bien pour Ceyrat : avec 67 donateurs dont 7 nouveaux, la collecte de février a été fructueuse.

Aussi, venez nombreux à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le lundi 3 juin à l'ECC.

Nouvelle composition du bureau :

Présidente : Yvette Garrigos

Vice-présidente : Christelle Grégoire

Trésorière : Colette Doplat

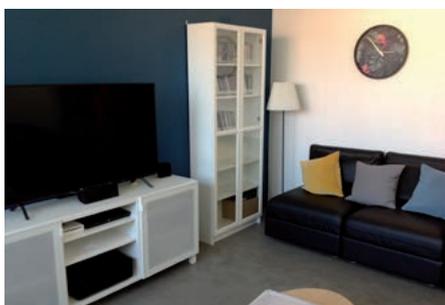
Secrétaire : Pascal Faure

Secrétaire adjoint : Jean François Aujol

Membres : Georgette Réocreux, Bernard

Julien, Manuel Carvalho

La salle vidéo du service de pédopsychiatrie a été inaugurée



Récemment accueillie par Didier Hoeltgen, directeur général du CHU de Clermont-Ferrand, et le docteur Noton-Durand, chef de service, l'association Ceyrat Partage, présidée par Jacques Dautraix, était invitée pour l'inauguration de la salle vidéo du service de pédopsychiatrie, unité de soins pour adolescents du CHU Gabriel-Montpied. Le service accueille des adolescents de 10 à 18 ans. Les admissions peuvent se faire 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Ce projet d'aménagement de la salle, qui comprenait meubles, canapés, luminaire, décoration, etc., pour un coût de 3.500 €, a été entièrement financé par l'association humanitaire Ceyrat Partage. Un événement

qui démontre, depuis de nombreuses années, tout l'attachement et la sensibilité de l'association ceyratoise à venir en aide aux enfants hospitalisés à Clermont-Ferrand et à donner l'espoir à ces enfants de mieux vivre leur pathologie.

Après les allocutions des diverses parties, le docteur Noton-Durand invitait le public et corps médical à venir découvrir la salle de vidéo. Cet outil permettra d'évaluer et de travailler les interactions entre les adolescents et aussi avec les soignants. C'est un lieu de détente et de convivialité, mais aussi d'apprentissage lors des jeux sur la Wii : mémorisation, coordination, apprentissage des règles.

Le visionnage des films peut donner lieu à un temps d'échange en groupe : partage des émotions, confrontation à l'autre et acceptation de la différence.

L'utilisation de la salle a aussi une visée occupationnelle sur des temps d'hospitalisation que les jeunes trouvent souvent très longs (aucun accès à leurs objets

multimédia dans les chambres : portable, ordinateur, console, télévision...).

La salle permet également un lien social en accueillant leurs familles.

Le président Jacques Dautraix a tenu à associer les fidèles partenaires de l'association Ceyrat Partage sans qui le projet n'aurait pu se concrétiser : la municipalité de Ceyrat représentée par son maire Laurent Masselot ; Anne-Marie Picard, conseillère départementale ; le comité des fêtes Animation Boisséjour-Ceyrat, représenté par Nicole Crété et Jean-Noël Juillard ; la Société de chasse de Ceyrat, le golf de Royat-Charade et les sociétés Bricastic et Crousti Pain.

Contact Ceyrat Partage : 06.77.81.31.95.



Tournoi annuel du scrabble Ceyratois

Le 13 avril dernier s'est déroulé à l'ECC le tournoi annuel du scrabble Ceyratois. Un vrai succès : 73 scrableurs et scrableuses sont venus du Puy-de-Dôme et des départements limitrophes de Lozère et de la Loire. Parmi ces participants un scrableur, Franck Maniquant, possédait 9 titres mondiaux.

Le scrabble duplicate, sport de l'esprit : ce jeu fait appel au calcul, au vocabulaire, et à la conjugaison. Pour tout le monde cette activité ludique contribue à l'entretien de notre mémoire.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé à mettre en place ce tournoi et à préparer un super buffet.

Le tournoi s'est terminé autour d'un buffet très apprécié, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Pour tous les renseignements : 04.73.35.78.95

Le club se réunit tous les mardis et vendredis à 14h salle Prévert rue Prévert à Ceyrat.



Tournoi interne de tennis Ceyrat / Beaumont



Le tournoi interne commun aux adhérents de l'Espérance Ceyratoise Tennis (ECT) et du Tennis Club de Beaumont (TCB)

s'est déroulé sur les deux sites entre les vacances d'hiver et celles de printemps. 14 filles et 50 garçons pour un total de 64 joueurs, en légère baisse par rapport à l'an dernier, ont participé à la compétition.

Chez les dames Camille Rivalier (15/1 – TCB) a conservé son titre face à Sandrine Maléze (ECT – 15/2) sur le score de 6/1 – 6/4.

Chez les messieurs, deux ceyratois se sont disputé la victoire, Laurent Ducouret (15/1) l'emportant sur Lucas Cristin (15/2) 6/4 – 6/1.

En consolante filles, duel entre deux ceyratoises et victoire de Valérie Maillot (30/3) sur Anne Sioch'an (30/3) 7/5 – 6/4, tandis que dans la consolante

messieurs, à l'issue d'un duel acharné entre Beaumontois, Baptiste Mazaleyra (15/3) venait à bout de Frédéric Ramz (15/3) 6/4 – 3/6 – 6/2

La meilleure progression est à mettre à l'actif de Gérard Gleyze (ECT – 30/3) qui passait 5 tours avant de s'incliner contre un 15/5...

Comme l'an dernier, les deux clubs se sont donc partagé équitablement les lauriers.

Au-delà des résultats, cette manifestation permet aux adhérents de se rencontrer et de sympathiser avec de nouveaux partenaires. A l'année prochaine donc, avec probablement une nouvelle formule.

TMC jeunes à l'Espérance Ceyratoise Tennis

L'Espérance Ceyratoise Tennis a changé de formule cette année en ne proposant pas son traditionnel tournoi jeunes pendant les vacances de printemps, mais des TMC (Tournois Multi Chances) qui ont le mérite de relativiser les résultats en permettant aux compétiteurs de jouer trois ou 4 fois dans la journée.

Sur quatre TMC au programme, deux ont pu se réaliser, les deux autres ne présentant pas assez de compétiteurs.

Le format retenu (format 6 jaune), soit deux sets à 4 jeux avec point décisif et jeu décisif à 3 partout, permettait un enchaînement rapide des matches.

Dimanche 14 avril, 12 garçons de 11 à 14 ans classés de 30/3 à 30/1 se sont

affrontés, dans une succession de matches. Victoire finale de Arthur Chazal (30/1 TC Aubière) sur Grégoire Dumas (30/2 – US Issoire).

Le lendemain, dans un TMC réservé aux garçons, quatrième série de 15 à 18 ans, 14 adolescents se sont succédé sur les courts.

Alexander Withrow (30/3 ASM), à l'issue d'une finale indécise, venait à bout de Clément Dedieu (30/2 Saint Genès Champanelle) après un beau parcours qui le voyait épingler deux 30/1 à son palmarès.

Lors des remises de prix, Jean-Claude Godart, professeur de tennis à Ceyrat, a souligné l'attitude très positive des joueurs et de leurs parents et leur a donné rendez-vous pour les prochains TMC qui se dérouleront fin juin.



Nouvelles du dojo



Le groupe adulte a clôturé l'année 2018 par une séance ouverte à tous ceux qui pouvaient se libérer le mercredi soir pour une petite pratique de taïso en échauffement, de self défense et une initiation au travail au sol en judo. Bien évidemment le but était de réunir nos différents pratiquants

Randonnée vélo et VTT "la Jean Jacques Racher"

Suite à la belle réussite de la randonnée vélo et VTT "la Jean Jacques Racher" Ceyrat Blesle en 2018, l'OMS de Ceyrat a décidé de la renouveler cette année. Le départ aura lieu le samedi 06/07/2019 sur le parking de l'avenue de Beaulieu à 8h30. Les inscriptions se feront auprès

autour du verre de l'amitié et dans la bonne humeur.

Deux nouvelles ceintures noires 1er dan à EC judo

C'est lors de la présentation début janvier des vœux du président du comité départemental que traditionnellement la fédération française remet les diplômes officiels aux nouveaux gradés.

Pour le département du Puy-de-Dôme c'est à l'Arténium que s'est déroulée cette cérémonie sous la Présidence de Monsieur Claude ROBERT.

Géraud et Jean-Luc se sont officiellement vu remettre leur diplôme des mains de Marcelin ROBALO 6ème dan, leur

professeur qui les a préparés dans ce grade de ceinture noire 1er dan.

La médaille de bronze de la fédération

Pascal ROBIN ceinture noire et président de ECJ s'est vu attribuer la médaille de bronze de la fédération française de judo en reconnaissance à son implication bénévole dans le judo et auprès de son club durant près de 20 ans.

Pour venir découvrir le judo à l'espérance : dojo municipal plaine des sports.

Contact : 06.19.50.17.58 (professeur) renseignements sur le site du club « espérance ceyrat judo ».

On peut s'inscrire toute l'année, les enfants sont acceptés dès la grande section.



ATTITUDE CREA'DANSE a relevé le défi !



Au planning du 16 Mars 2019, pour tous les passionnés de danse, a eu lieu le

« Le Grand Bal » film documentaire de Laetitia Carton

Danses d'Ailleurs et d'Ici crée l'événement pour la rentrée 2019... Cette association qui organise un atelier de danses du monde les jeudis à 20h30 en salle 4 de l'E.C.C. vous invite à admirer le remarquable film documentaire « Le Grand Bal ». Sélectionné au festival de Cannes 2018, nominé aux oscars, repéré et apprécié par la presse locale et nationale...

C'est l'histoire d'un bal. D'un grand bal. Chaque été, plus de deux mille personnes affluent de toute l'Europe dans un coin de campagne française. Pendant 7 jours et 8 nuits, ils dansent encore et encore, perdent la notion du temps, bravent leurs fatigues et leurs corps. Ça tourne, ça rit, ça virevolte, ça pleure, ça chante. Et la vie pulse.

Accro aux bals traditionnels depuis son adolescence, Laetitia Carton, la réalisatrice, capte magnifiquement les corps-à-corps des danseurs et l'ivresse du mouvement. Ce film à l'énergie communicative restitue toute la magie d'une parenthèse chorégraphique.

La projection aura lieu le **vendredi 27 septembre à 20 h à l'Espace Culture et Congrès** et sera suivie d'un bal où danses collectives du monde et danses de couples feront vivre en direct la magie du « Grand Bal ». Une animation, apprentissage des danses, sera proposée pour que chacun puisse prendre part à la fête. <https://dansesdailleurssetdici.jimdo.com/>

de Bernard Villata : tel 06.07.30.86.95 ou Juillard Jean-Noel : 06.18.11.20.06

Une participation de 10 € sera demandée pour le casse croute de midi et pourra être réglée le matin avant le départ.

Alors tous à vos vélos, bon entrainement !!!!! et à bientôt.

concours régional de danse au Sémaphore de Cébazat. Attitude Crea'Danse était de la partie pour représenter Ceyrat. ACD a bien progressé, et s'est imposée cette année avec plusieurs prix, quelque peu bien mérités. Tout d'abord, un 3ème prix pour le duo "Entraide" de Anaïs et Lucie ainsi que pour le duo "Poupée réveille-toi !" de Clémence et Pauline. Ensuite, un 2ème prix pour le solo "Vaincre" de Coralie Cardoso, et un 1er prix Régional pour le duo "De retour" pour Noémie et Anaëlle. Pour finir, deux chorégraphies obtiennent toutes les deux un 1er prix National : le groupe "Contagion" de Clémence, Laura, Pauline et Noémie et le solo « Battement »

de Pauline Cuny, la présidente de Attitude Créa'Danse. Ces deux chorégraphies ont été qualifiées pour le concours national qui s'est déroulé à Valenciennes le week-end de l'ascension.

Un grand Bravo à toutes les danseuses qui ont dansé avec passion et qui ont réalisé elle-même leurs chorégraphies !

Si vous désirez rejoindre notre association afin de pouvoir participer à ses événements (spectacle, concours, rencontres...), de créer et partager votre passion c'est possible.

Pour toutes informations : contact au 06.83.05.27.26 ou par mail à attitudecreadanse@gmail.com.



Liste de la majorité : « Le printemps pour Ceyrat »

Chers Ceyratoises et Ceyratois,

Notre commune, limitrophe de Clermont-Ferrand a de sérieux atouts qu'il est bon de rappeler, nous permettant de réaliser la chance d'y habiter au vu de la fréquentation touristique, des chemins de randonnées, de ses commerces conviviaux et récemment de la grande marche organisée conjointement avec le quotidien régional.

En ces temps que l'on pourrait malheureusement qualifier de furieux les samedis, nous assistons à une destruction lente, larvée, progressive d'une certaine mentalité, agitée par une minorité dont la couleur devrait être si plaisante qu'elle en devient malheureusement une honte nationale, niant les principes mêmes de la démocratie, laquelle démocratie si elle est respectée, donne l'envie du « bien vivre ensemble ».

Cette contagion semble, et restons vigilants, gagner la commune si l'on en juge par le comportement physique et épistolaire d'aucuns, et trouvant comme support l'anonymat courageux des réseaux dit sociaux, que l'on pourrait requalifier en l'espèce de réseaux « cas sociaux » pour déverser des boules puantes, avec de l'encre trempée dans le venin diffamatoire. Ne nous y trompons pas, à la lecture de ces « défèques » news, on voit poindre le nez du Neandertal, voire pire : du néant !

Soyons donc curieux, regardons et écoutons les choses ; vos responsables municipaux sont aux manettes, à votre écoute, responsables donc et fiers des tâches entreprises. Ne tombons pas dans le misérabilisme facile et racoleur, dans les postures faciles de faire croire que « c'était mieux avant » ou « ça sera mieux après ». Le temps viendra où nous l'entendrons.

« *Tant de gens échangent volontiers l'Honneur contre les honneurs* » (Alphonse Karr)

En marchant tranquillement dans la commune, ses rues et ruelles, on trouve la force, l'envie et le calme nécessaire à la bonne gestion de la cité, on prend de la hauteur dans tous les sens du terme pour regarder Ceyrat, pour écouter Ceyrat, pour faire vivre Ceyrat.

« *Nous commençons à vieillir quand nous remplaçons nos rêves par des regrets* » (Sénèque)

Joli printemps à tous, jolis rêves.

Le groupe de la majorité municipale

Liste d'opposition : « Continuons ensemble pour Ceyrat »

Lors du dernier Conseil municipal, l'opposition a émis un vœu concernant le collège de Ceyrat. Avec la nouvelle sectorisation, notre collège a perdu des élèves (CM2 de St-Genès-Champanelle) au profit du collège de Beaumont. Les conséquences sont les suivantes : perte de 7 classes, 150 élèves en moins d'ici 2020, suppression de postes d'enseignants, des classes surchargées... Notre vœu a été voté.

Lors de la réunion publique d'octobre 2014, le Maire avait promis une installation rapide de caméras de vidéo-surveillance avec un co-financement assuré de 50% de l'Etat. Aujourd'hui, nous regrettons, face à la recrudescence des cambriolages et des incivilités, que ce dossier ait mis près de cinq ans avant d'être réalisé. Nous déplorons aussi la perte du co-financement de l'Etat en raison de sa longueur d'instruction.

Enfin, pour répondre à la tribune libre de la majorité dans le dernier Ceyrat Infos concernant Boisvallon, nous tenons à rappeler que la gestion de cette Z.A.C. a été réalisée par l'Ophis et non par la commune. Un quartier dynamique avec des équipements importants (Intermarché, Centre de la Petite Enfance, Maison de retraite et une mixité sociale réussie) !

René-Jean BEGUE, Martine DUCHAINE, Eric EGLI, Monique LEFORT et Sylvie SANNAZZARO

À quelques mois d'une élection qui concerne l'avenir de Ceyrat, il nous apparaît important de porter à votre connaissance certains dossiers. **Le collège est menacé de perdre 7 classes en 3 ans** pour renforcer celui de Beaumont, les élèves de St Genès Champanelle seront orientés vers ce dernier. Nous élus de l'opposition avons déposé un vœu lors du dernier conseil, pour demander un retour à un équilibre de répartition, résultat du vote : Le Maire et 11 de ses colistiers ont refusé de prendre part au vote, 5 se sont abstenus, heureusement 12 conseillers ont voté pour et notre vœu est arrivé auprès de l'inspecteur d'académie avec le soutien de notre conseillère départementale déjà engagée à défendre une sectorisation plus juste. **L'équilibre budgétaire se fait grâce à des cessions de biens publics** : 556 720 Euros en 2018 et 351 441 Euros prévus en 2019 soit 908161 Euros, nous sommes loin des 200 000 Euros annuels annoncés en réunion publique. Toutes ces ventes permettent d'annoncer une non augmentation des impôts locaux qu'arrivera-t-il s'il ne reste plus de patrimoine à vendre ? A titre de comparaison la capacité d'autofinancement annuelle de Ceyrat s'élève à 537 000 Euros. **Tous ces chiffres cités sont ceux du dernier Conseil, donc vérifiables.**

J. DAUTRAIX et J. ALBARET



Agenda

Dates des manifestations associatives communiquées à titre indicatif et sous réserve de toute modification dont la mairie n'aurait pas eu connaissance.

4 juin 2019

Réunion à 18h à l'ECC avec les associations afin de préparer les plannings des salles

13 juin 2019

Repas de l'Amicale Saint-Verny

15 juin 2019

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc organisé par l'association Bien vivre au Lys Blanc : Mary

15 juin 2019

Concert annuel de Cantaceyrat à 20h30 en l'église de Ceyrat

15 juin 2019

Gala de Jazz du Foyer des Jeunes à l'ECC salle 1

16 juin 2019

22èmes Journées du patrimoine de pays et des moulins au Moulin de la Tranchère (10h-18h : expositions, accueil du public, boulangerie, buvette, visites)

18 juin 2019

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle de 1940 à 17h30 place de la Résistance

20 juin 2019

Fête de la musique place de Nemi à Boisséjour

22 juin 2019

Grande soirée d'improvisation théâtrale pour fêter les 5 ans de scène de Lave en Scène à 20h30 à l'ECC salle 1

22 juin 2019

Assemblée générale d'Attitude Créa'danse à l'ECC salle 3

28-29-30 juin 2019

Fête de Ceyrat



29 juin 2019

Fête de l'école maternelle de Boisséjour à l'ECC

2 juillet 2019

Réunion anniversaire Mai-Juin-Juillet de l'Amicale Saint-Verny

20 juillet 2019

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc organisé par l'association Bien vivre au Lys Blanc : FAVA

3 août 2019

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc organisé par l'association Bien vivre au Lys Blanc : Cathy Penot

du 17 au 26 août 2019

Le Comité de Jumelage Allemand accueille des jeunes de Beratzhausen à Ceyrat

31 août 2019

Forum des associations à l'ECC

12 septembre 2019

Repas de l'Amicale Saint-Verny

14 septembre 2019

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc organisé par l'association Bien vivre au Lys Blanc : Mireille

14 au 22 septembre 2019

Salon des artistes ceyratois à l'ECC

14 au 22 septembre 2019

Exposition de céramique organisée par Ceyrat-Mique à l'ECC salle 2

15 septembre 2019

36èmes Journées européennes du patrimoine au Moulin de la Tranchère (10h-18h : accueil du public, boulangerie, buvette, visites)

21 septembre 2019

Chevalmania : 7ème concours d'Elevage de Chevaux de Trait au Moulin de la Tranchère (Parking Arténium)

27 septembre 2019

Danses d'Ailleurs et d'Ici organise une projection suivie d'un bal à 20h à l'ECC

28 septembre 2019

Montée de Berzet - trophée des Grimpeurs avec l'Espérance Ceyratoise Cyclotouriste

1er octobre 2019

Réunion anniversaire Août-Septembre-Octobre de l'Amicale Saint-Verny

2 octobre 2019

Assemblée générale de l'Association des Familles de Ceyrat à l'ECC salle 2

5 octobre 2019

Pièce de théâtre organisée par le Théâtre de l'Arsenal à l'ECC salle 1

État civil

Naissances

Février 2019

Candice DE FREITAS (01), Romy DABLANC JAMONNEAU (08), Enzo RAVANEL (10), Louna ROCHE (10), Marin ORLOFF (13), Juliette ROUSSEL (19)

Mars 2019

Adam SKIMANI (05)

Avril 2019

Théo FARIA GASTAL (08)

Mariages

Février 2019

Stéphanie GRANET et Marc CRUCCITI (09)

Mars 2019

Lauriane DELAY et Hugo GRASSAC (02)
Amélie FAURE et Nicolas LALANDE (30)

Avril 2019

Vera BONDA et Alexey LEONENKO (06)

Décès

Février 2019

Bernard VIDAL (05) - 57 ans
José LOPES (18) - 80 ans
Marie Thérèse MONNEYRON veuve ROUDAIRE (22) - 89 ans
Hélène ORAVEC veuve VACHEY (26) - 91 ans

Mars 2019

Jean-Louis BELLEDENT (04) - 68 ans
Domingos BARROSO (10) - 85 ans
René BLANC (16) - 84 ans

Avril 2019

Jacques BARTHOMEUF (05) - 64 ans
Pierre GAUTHIER (20) - 85 ans
Marcelle ANGELIER veuve JETIN (22) - 96 ans
Robert BOISSON (27) - 84 ans
Micheline DELAUNAY veuve SCHERRER (30) - 96 ans



Retrouvez-nous sur Facebook ! www.facebook.com/villedceyrat



SAS SILVEDEN

Travaux Paysagers
Création & entretien de jardins
Abattage & Elagage
Echenillage
Pose clôture et terrasse
Devis gratuit & contrats annuels

Loïc GRENET

ACCES SAP
50%
REDUCTION/CREDIT
D'IMPOTS
ADHERENT COOPERATEUR

5, rue du Moulin - 63122 CEYRAT
04 73 61 41 70 - silveden@hotmail.fr



FABRICE VALLEIX

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

25, impasse des Mayets - Fontfreyde
63122 ST-GENES-CHAMPANELLE
Tél. : 04 73 87 05 42 - Fax - 04 73 87 04 58
scp.63@wanadoo.fr




LE SERVICE au plus proche DE CHEZ VOUS !

BOISVALLON - CEYRAT

facebook/interceyrat

 NOCIBÉ PARFUMERIE INSTITUT	 ATM COIFFEUR VISAGISTE	 Optim OPTICIEN	 elancia REMISE EN FORME	 CENTRE FRANCE BANQUE
 Co'pair BOULANGERIE SANDWICHES	 BOISVALLON RESTAURANT BRASSERIE	 GAT ARTISAN FLEURISTE	 aléc CORDONNERIE	 Zart de Gourmandises PÂTISSIER CHOCOLATIER
 STATION SERVICE 24h/24h - 7j/7j		 leDRIVE	 Intermarché SUPER	

TAXIS GALLIOT

04 73 79 43 96
Nicolas 06 85 50 20 00

TOUS TRANSPORTS : médicaux - gare - aéroport

AUTORISATIONS DE STATIONNEMENTS



Clermont-Fd n°19
Ceyrat n°1
Parent n°1

4 chemin des Roudadou - 63122 CEYRAT

taxi.ng63@orange.fr

UN JARDIN UN SERVICE

Paysagiste Entretien Création

Grâce à l'adhésion de notre entreprise à la coopérative ACCES SAP :

BÉNÉFICIEZ DE -50% DE RÉDUCTION DU CRÉDIT D'IMPÔT sur les prestations d'entretien de jardin.

Tonte, taille, élagage, abattage
Désherbage, gazon, plantation
Terrasse, clôtures, muret
Echenillage

Devis gratuit

RIBAL Charles-Henri
26, rue de Janolle - 63122 CEYRAT
1jardin1service@gmail.com - 04 73 61 31 26 - 06 81 87 79 19



FORMULES JARDINS

Ensemble plantons votre décor

ZAC du Roc de Jourmiat
63122 CEYRAT
04.73.15.48.46
contact@formulesjardins.fr
www.formulesjardins.fr



50% de crédit d'impôt
SI SERVICES à la personne

PATRUNO François

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Remplacement de chaudière - Dépannage



RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT
RGE

20 route de Ceyrat - 63122 BERZET
208 Rue du Champclos - 63110 BEAUMONT
Tél./Fax 04 73 28 44 80 - Port. 06 75 08 86 75